

Contact inscription :

Jefferson RABENDA – [jefferson.rabenda@villeurbanneha.fr](mailto:jefferson.rabenda@villeurbanneha.fr)

**PROCEDURE D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION (A LIRE ATTENTIVEMENT) :**  
**AUCUN dossier ne sera traité sans règlement et sans le retour d'un dossier complet !**

## RENOUVELLEMENT

**Attention : les licenciés devront eux-mêmes entrer les informations et scanner les documents sur Gest'Hand pour faciliter les démarches administratives du club.**

1) Vous allez recevoir un mail de Gest'Hand : cliquez dans ce mail sur « *compléter le formulaire* ». LA PHOTO, LA PIECE D'IDENTITE DE LA SAISON DERNIERE sont conservées, excepté si elles sont trop anciennes. Un contrôle sera effectué lors de la validation de la licence.

Le CERTIFICAT MEDICAL peut être remplacé par le questionnaire de santé pour les mineurs. (modèle ci-après)

Bien vérifier la date du certificat qui est valable trois ans pour les majeurs, attention à bien fournir le certificat de la Fédération avec la mention « *apte à la pratique du handball en compétition* » s'il est nécessaire de le mettre à jour, sinon un questionnaire de santé (différent de celui des mineurs) doit être utilisé.

Il ne reste qu'à fournir en ligne l'attestation médicale (différente pour mineurs/majeurs) et l'autorisation parentale pour les mineurs. (à numériser en PDF/ PNG ou JPG) **ou à signer désormais directement en ligne.**

2) Une fois que vous avez fini d'intégrer vos documents sur Gest'Hand, merci de suivre le lien de paiement Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/villeurbanne-handball/adhesions/adhesions-2022-2023>  
(à ce stade, il vous sera demandé de signer la charte du club)

**Nous vous invitons à utiliser cette solution dans la mesure du possible pour faciliter le traitement.**

Attention : lors du paiement, HelloAsso vous demandera si vous souhaitez en plus du prix de la licence faire un don à HelloAsso : vous pouvez bien entendu le refuser.

3) Après contrôle du club et des pièces, vous recevrez votre licence.

4) Ensuite, lors des permanences, vous nous transmettez :

- la charte du club si le paiement n'a pas été effectué en ligne ;
- la décharge de transport (pour les mineurs) ;
- la carte Pass'Régiion (si vous en êtes bénéficiaire) ;
- le règlement de la cotisation à l'ordre du VHA, si le paiement n'a pas été effectué en ligne (dans ce cas uniquement, possibilité de régler en 3 chèques avec une date limite d'encaissement au 31/12/2022).

**ATTENTION pour les inscriptions multiples : LES SAISIR INDIVIDUELLEMENT SUR HELLOASSO !**

**VHA - Villeurbanne Handball Association**

Siège social: 98 rue Francis de Préssensé – 69100 Villeurbanne

[www.villeurbanneha.fr](http://www.villeurbanneha.fr) / [contact@villeurbanneha.fr](mailto:contact@villeurbanneha.fr) / Tel. 09 52 46 98 18

Association Loi de 1901 déclarée sous le n°691071123 - N° SIRET : 398 899 23700018- Code APE : 962C

## DANS LE CAS D'UNE PREMIERE INSCRIPTION OU D'UNE MUTATION

### **INSCRIPTION**

- 1) Je ramène le bordereau d'adhésion 2022-2023 au siège du VHA durant les périodes de permanences dédiées à cet effet, la charte du club, la décharge de transport et le Pass'Région (pour les bénéficiaires).
- 2) Le club vérifie mes informations et m'envoie un mail Gest'Hand pour valider mon adresse Email
- 3) Vous allez recevoir ensuite un nouveau mail de Gest'Hand. Cliquez dans ce mail sur « *compléter le formulaire* ».

J'intègre l'ensemble des pièces demandées :

Le CERTIFICAT MEDICAL peut être remplacé par le questionnaire de santé pour les mineurs. (modèle ci-après)

Attention bien fournir le certificat de la Fédération pour les majeurs avec la mention « *apte à la pratique du handball en compétition* ». (modèle ci-après)

l'attestation médicale et l'autorisation parentale pour les mineurs. (à numériser en PDF/ PNG ou JPG).  
**ou à signer désormais directement en ligne.**

La photo et la pièce d'identité (recto)

- 4) Une fois que vous avez fini d'intégrer vos documents sur Gest'Hand, merci de suivre le lien de paiement Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/villeurbanne-handball/adhesions/adhesions-2022-2023>

*(à ce stade, il vous sera demandé de signer la charte du club)*

**Nous vous invitons à utiliser cette solution dans la mesure du possible pour faciliter le traitement.**

Attention : lors du paiement, HelloAsso vous demandera si vous souhaitez en plus du prix de la licence faire un don à HelloAsso : vous pouvez bien entendu le refuser.

Dans le cas où vous ne souhaitez pas payer en CB, il faudra revenir au club pour effectuer son paiement :

- Espèces en une seule fois
- Chèque(s) à l'ordre du VHA (dans ce cas uniquement, possibilité de paiement en 3 fois sans frais avec une date limite d'encaissement au 31/12/2022).

**ATTENTION pour les inscriptions multiples :  
LES SAISIR INDIVIDUELLEMENT SUR HELLOASSO !**

# MUTATION

Remise du dossier complet au siège du VHA durant les périodes de permanences dédiées à cet effet et qui comprend :

- 1) le bordereau d'adhésion saison 2022-2023 ;
- 2) le certificat médical de la FFHB (modèle ci-après), avec la mention « apte à pratiquer le handball en compétition » ou l'attestation médicale pour les mineurs ;
- 3) l'autorisation parentale FFHB (si mineur), les autorisations du club et la décharge de responsabilité de transport (si mineur) ;
- 4) La Charte du club dûment remplie et signée ;(\*)
- 5) Une copie recto-verso du Pass'Région ;(le cas échéant)
- 6) Une photo d'identité récente ;
- 7) Une copie de la carte d'identité ;
- 8) Le règlement de la cotisation :
  - Espèces en une seule fois
  - Chèque(s) à l'ordre du VHA (Possibilité de paiement en 3 fois sans frais avec une date limite d'encaissement au 31/12/2022).

**- Un chèque pour le règlement des frais de mutation qui sont intégralement reversés aux instances fédérales (montant selon la catégorie d'âge) :**

moins de 12 ans	gratuit
entre 12 et 16 ans	169 €
plus de 16 ans	270 €

-

**VHA - Villeurbanne Handball Association**

Siège social: 98 rue Francis de Préssensé – 69100 Villeurbanne

***[www.villeurbanneha.fr](http://www.villeurbanneha.fr) / [contact@villeurbanneha.fr](mailto:contact@villeurbanneha.fr) / Tel. 09 52 46 98 18***

Association Loi de 1901 déclarée sous le n°691071123 - N° SIRET : 398 899 23700018- Code APE : 962C

## IMPORTANT / LES MUTATIONS

### Période de mutation :

- du 01 juin 2022 au 31 juillet 2022

→ La FFHB définit la fin de la période de mutation.

Le pratiquant mute dans cette période : il n'a pas de justificatif à fournir.

### Mutation hors période :

Au-delà du 31 juillet 2022 :

#### Cas N°1 : Mutation d'un enfant qui suit ses parents et qui change de région

Fournir une attestation employeur + justificatif de domicile (à intégrer sur Gest'Hand)

→ La mutation est remboursée a posteriori par la Ligue.

#### Cas N°2 : Mutation professionnelle

Fournir une attestation employeur + justificatif de domicile (à intégrer sur Gest'Hand)

→ La mutation est payante.

#### Cas N°3 : Le pratiquant change de club / Le pratiquant arrive dans un nouveau club

Fournir une lettre de sortie du club sortant (à intégrer sur Gest'Hand)

→ La mutation est payante.

➤ **DATES DES PERMANENCES**

**AU BUREAU DU VHA**

**98 RUE FRANCIS DE PRESSENSE – 69100 VILLEURBANNE**

<b><u>Pour les renouvellements</u></b>	<b><u>Pour les inscriptions</u></b>
Mercredi 22 juin de 8h00 à 12h00 Et de 14h00 à 16h00	Vendredi 1 juillet de 18h00 à 20h00 Samedi 2 juillet de 10h à 12h
Vendredi 24 juin de 8h00 à 12h00	Mercredi 6 juillet de 8h00 à 12h00 Et de 14h00 à 16h00
Mercredi 29 juin de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00	Vendredi 8 juillet de 8h00 à 12h00 et de 18h00 à 20h00

Hors permanences et jusqu'au 13 juillet, possibilité de prendre RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 16 : [jefferson.rabenda@villeurbanneha.fr](mailto:jefferson.rabenda@villeurbanneha.fr)

**Rappel :**

> La validation et l'établissement de la licence définitive via le logiciel fédéral entraîne le paiement complet de la licence aux conditions proposées.

De ce fait, aucun remboursement demandé après l'édition de celle-ci ne pourra être effectif pour quelque somme que ce soit et pour quelque raison que ce soit.

> Tout dossier incomplet ou non payé vous sera retourné et l'accès à l'entraînement pourra être refusé par les responsables d'équipe.

Pour des raisons de sécurité, seul(e)s les joueurs et joueuses disposant d'une licence pourront participer aux entraînements.

**BORDEREAU D'ADHESION  
SAISON 2022-2023**

NOM \*(du licencié(e)) ..... PRÉNOM \* : .....  
 Date de naissance\* (JJ/MM/AAAA) : ..... / ..... / ..... Sexe \* : F  M   
 Ville de naissance\* : ..... Département de naissance\* (Ex :38 pour Isère) : .....  
 Adresse complète du licencié(e)\* :

.....  
 Code postal\* : ..... Ville\* : .....  
 Téléphone : domicile\* : ..... Portable\* .....  
 Email\* (important) : .....

**Votre mail doit être lisible et consulté souvent, nous l'utiliserons pour vous envoyer les informations du club pendant la saison.**

-LATERALITE : GAUCHER (ERE)- DROITIER(ERE) – AMBIDEXTRE TAILLE (en cm) : .....  
 -ETABLISSEMENT SCOLAIRE : .....

**Tous les champs précédés d'un \* sont obligatoires pour la création ou le renouvellement de la licence.**

*Si le licencié (e) est mineur (e) (obligatoire) :*

NOM DE L'ADULTE RESPONSABLE\* ..... PRENOM.....

Père	Mère
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : ..... .....	Adresse : ..... .....
CP : ..... Ville : .....	CP : ..... Ville : .....
Profession : .....	Profession : .....
Tél : .....	Tél : .....
Portable : .....	Portable : .....
@ : .....	@ : .....

Cochez la case, si le licencié(e) souhaite devenir arbitre pour la saison 2022-2023

PASS'Région : ..... €  
 Chèque 1 cotisation : ..... €  
 Chèque 2 cotisation : ..... €  
 Chèque 3 cotisation : ..... €

} Possibilité de payer en 3 fois sans frais  
 (date limite d'encaissement 31/12/2022)

Je souhaite payer une partie de mon adhésion avec le PASS'Région N°.....

Je souhaite obtenir une facture (pour un remboursement CE...)

**VHA - Villeurbanne Handball Association**

Siège social: 98 rue Francis de Préssensé – 69100 Villeurbanne

**[www.villeurbanneha.fr](http://www.villeurbanneha.fr) / [contact@villeurbanneha.fr](mailto:contact@villeurbanneha.fr) / Tel. 09 52 46 98 18**

Association Loi de 1901 déclarée sous le n°691071123 - N° SIRET : 398 899 23700018- Code APE : 962C



## TARIFS SAISON 2022-2023

Catégorie	Année de naissance	Cotisation Garçons	Cotisation Filles
Baby-hand (mixte)	2018-2017	120 €	120 €
Mini-hand (mixte)	2016/2015/2014	211 €	211 €
Moins de 11	2013/2012	261 €	145 €
Moins de 13	2011/2010	271 €	160 €
Moins de 15	2009/2008	286 €	170 €
Moins de 17 et 18 M	2007/2006/2005	301 €	
Moins de 17 F	2006		175 €
Moins de 18 F	2005		185 €
Senior	2004 et avant	301 €	210 €
Loisir compétition (mixte)	2004 et avant	215 €	215 €
Loisir (mixte)	2004 et avant	201 €	201 €
Handfit		130 €	130 €
Dirigeant – Parent référent	2004 et avant	Gratuit	Gratuit
Dirigeant – Membre du CA	Licence de soutien au club	63 €	63 €

**Le pack match (maillot + short) est inclus dans la licence pour les garçons et mixtes**

**Pour les filles évoluant dans une équipe en entente il faudra rajouter pour celles qui n'ont pas le pack équipement ou qui souhaitent en commander un nouveau un supplément de 80 euros aux montants ci-dessus.**

**Pour le handfit : un pack (t-shirt + gourde + serviette) est inclus dans la licence.**

***Précisez lors de l'inscription si vous avez besoin d'un pack gardien.***

***Chaque équipe doit avoir au minimum deux parents-référents licenciés dirigeants. (licence gratuite)***

***Une formation « table de marque » sera organisée en début de saison.***

## Réductions

- *Pass'Région (Région Auvergne-Rhône-Alpes) à destination des lycéens ou étudiants âgés de 15 à 25 ans.*

*Réduction de 30€, à vous faire rembourser par le club dans un second temps lorsque vous aurez un justificatif. Comme précisé dans les modalités d'inscription, une copie du Pass'Région est à transmettre au club*

- *Famille nombreuse :*

- *2 licences : 15€ de réduction sur le montant total (code réduction HelloAsso = L2)*
- *3 licences : 30€ de réduction sur le montant total (code réduction HelloAsso = L3)*
- *4 licences : 45€ de réduction sur le montant total (code réduction HelloAsso = L4)*

Ces 2 types de réduction peuvent être cumulatives selon la structure de votre foyer et le nombre de licenciés au sein de votre foyer

**ATTENTION pour les inscriptions multiples :  
LES SAISIR INDIVIDUELLEMENT SUR HELLOASSO !**

**LE CODE DOIT ETRE UNIQUEMENT ENTRE SUR UNE LICENCE**

**VHA - Villeurbanne Handball Association**

Siège social: 98 rue Francis de Préssensé – 69100 Villeurbanne

***[www.villeurbanneha.fr](http://www.villeurbanneha.fr) / [contact@villeurbanneha.fr](mailto:contact@villeurbanneha.fr) / Tel. 09 52 46 98 18***

Association Loi de 1901 déclarée sous le n°691071123 - N° SIRET : 398 899 23700018- Code APE : 962C

## REGLEMENT INTERIEUR DU VHA ( à conserver)

En accord avec les préconisations de l'Institut National de la Langue Française (\*) relatives à la neutralisation grammaticale du genre, les termes « licencié », « joueur », « pratiquant » et ceux désignant toutes fonctions au sein de la ligue sont utilisés à titre générique et désignent aussi

bien une licenciée qu'un licencié, une joueuse qu'un joueur, une pratiquante qu'un pratiquant, une présidente qu'un président, une administratrice qu'un administrateur, ...

(\*) « Femme, j'écris ton nom...Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions »

### Entraînements et matchs

Le joueur s'engage à participer à tous les entraînements prévus dans sa catégorie et aux matchs programmés pour la saison en cours, et à respecter les horaires. Si le joueur est mineur, ses parents s'engagent à ce que leur enfant participe à tous les entraînements prévus dans sa catégorie et aux matchs programmés pour la saison en cours, et d'en respecter les horaires.

En fonction du groupe d'entraînement qui sera déterminé par les responsables techniques du club, les entraînements sont susceptibles de se dérouler sur 4 sites différents : les Gratte-Ciel, le Tonkin, le nouveau gymnase Gratte-Ciel Centre, et le gymnase du Collège Jean Vilar. Les joueurs devront donc se rendre sur le site déterminé par l'entraîneur du collectif.

Lors des rencontres à l'extérieur, les parents s'engagent à accompagner leur(s) enfant(s) au point de rendez-vous fixé par l'entraîneur. Le transport sera assuré par les parents des joueurs sélectionnés. Le transporteur s'oblige à vérifier que son assurance automobile couvre les personnes transportées. Le covoiturage sera organisé au point de rendez-vous ou au préalable avec le parent référent de l'équipe.

Les parents ou les personnes déposant les enfants pour les entraînements ou les matchs doivent s'assurer de la présence d'un responsable du club dans l'enceinte du lieu d'entraînement. Le cas échéant, ils doivent attendre son arrivée avant de repartir. A la fin des entraînements et des matchs, les parents doivent venir chercher leur(s) enfant(s) dans la salle, en présence de l'entraîneur.

Pour le bon déroulement des entraînements et des compétitions, les absences doivent être justifiées et transmises à l'entraîneur, la semaine précédant l'absence (sauf cas de force majeure : maladie, etc.).

Toute personne devant porter des lunettes de vue pour s'entraîner ou jouer doit être dotée de lunettes de vues adaptées à la pratique du sport, celles-ci pouvant être prescrites par votre médecin en conformité avec les règles précisées par la FFHB.

### Règles de bonne conduite :

Le joueur s'engage à respecter les infrastructures et le matériel mis à disposition, ainsi que l'interdiction de fumer dans l'enceinte du gymnase. Toute détérioration du matériel causé par le licencié sera à sa charge.

Pendant les rencontres, le licencié doit respecter les arbitres, l'adversaire, ses partenaires et les responsables de l'association.

L'association se réserve le droit d'exclure définitivement un adhérent s'il ne respecte pas ces règles de bonne conduite.

Toute sanction financière prononcée par une commission de discipline à la suite d'un comportement répréhensible lors d'un match sera à la charge du licencié.

L'association VHA, en tant que club sportif et avec ses dirigeants et ses entraîneurs, a des missions constituant sa spécificité :

- Une fonction éducative : l'activité physique constitue un excellent instrument pour équilibrer la formation et le développement humain des personnes à tout âge ;
- Une fonction de santé publique : l'activité physique offre l'occasion d'améliorer la santé des citoyens et de lutter contre certaines maladies ;
- Une fonction sociale : le sport représente un outil approprié pour promouvoir l'esprit sportif et le respect, pour lutter contre l'intolérance, le racisme et la violence, et pour favoriser l'intégration des personnes handicapées ;
- Une fonction ludique : la pratique sportive représente une composante importante du temps libre et du divertissement individuel et collectif ;
- Une fonction "formation et responsabilité" : tout(e) licencié(e) a la possibilité de s'investir au sein du club et d'accéder à des formations spécifiques.

Respecter les valeurs fondamentales du handball :

## 1. Le respect

- Se respecter soi-même et respecter ses partenaires et adversaires.
- Respecter les règles du jeu, les arbitres, les techniciens, le public et les équipements.
- Permettre à chacun de pratiquer sa passion dans les meilleures conditions.

## 2. La solidarité

- Construire une identité « hand » à travers l'appartenance à une équipe et à un club. Construire un esprit de corps et de groupe.
- Développer l'entraide et le soutien sur le terrain et dans la vie.

## 3. La tolérance

- Permettre l'expression des différences.
- Laisser s'exprimer les talents dans la pluralité.
- Permettre à tous de progresser et de se réaliser sans discrimination.

## 4. L'engagement

- Participer aux prises de responsabilités.
- Développer le don de soi, pour son équipe et pour son club.
- Être assidu, ponctuel et persévérant dans sa pratique quotidienne.

## 5. La combativité

- Cultiver la détermination, l'engagement, dans ses actions sur le terrain.
- Lutter contre l'esprit de renoncement.

## 6. La convivialité

- Accueillir les adversaires, les arbitres, les parents et les supporters.
- Développer la vie du club l'esprit convivial et festif.
- Partager cet état d'esprit avec les parents.

## 7. L'esprit sportif

- Être loyal et équitable envers autrui.
- Refuser toutes formes de tricherie dont le dopage.
- Être exemplaire et généreux.
- Rester humble dans la victoire et digne dans la défaite.

Signature de l'adhérent, précédée de la mention "lu et approuvé" :

A : ..... Le, .....

**VHA - Villeurbanne Handball Association**

Siège social: 98 rue Francis de Préssensé – 69100 Villeurbanne

[www.villeurbanneha.fr](http://www.villeurbanneha.fr) / [contact@villeurbanneha.fr](mailto:contact@villeurbanneha.fr) / Tel. 09 52 46 98 18

Association Loi de 1901 déclarée sous le n°691071123 - N° SIRET : 398 899 23700018- Code APE : 962C

## A RETOURNER COMPLÉTÉS ET SIGNÉS AUTORISATIONS

### DU CLUB

Je soussigné(e), Mme, M..... Joueur(se) au VHA-  
Villeurbanne Handball Association ou Responsable légal de l'enfant : .....

déclare avoir préalablement été destinataire et pris connaissance :

- du règlement intérieur et en acceptant les termes sans restriction
- des lieux et horaires d'entraînement
- des tarifs
- de la fiche équipement et de la boutique

**autorise le VHA- Villeurbanne Handball Association à utiliser** : mes coordonnées, mon image, l'image de mon fils, ma fille à toute fin de diffusion de documents concernant la pratique du handball au sein du VHA et la réalisation d'un trombinoscope sur le site internet.

Fait à ..... le ...../...../.....Signature :



Je soussigné(e), Mme, M.....Responsable légal de  
l'enfant mineur: .....Catégorie :  
.....

autorise le club à prendre toutes les décisions médicales nécessaires concernant mon enfant en cas de  
survenue d'un accident au cours d'une activité pratiquée au sein du VHA- Villeurbanne Handball Association .

autorise mon enfant à quitter l'entraînement à la fin de celui-ci :

- Uniquement en ma présence     Seul  
 En présence d'un adulte désigné ci-dessous ou par écrit à l'entraîneur

.....  
Fait à ..... le ...../...../..... Signature



### DECHARGE RESPONSABILITE TRANSPORT MINEUR

Je soussigné(e), Mme, M. (\*):.....Responsable légal  
de l'enfant mineur: .....  
demeurant .....

Téléphone Portable : .....Téléphone Fixe : .....

Déclare décharger toute personne (qu'il s'agisse d'un entraîneur ou d'un bénévole, qu'il soit titulaire d'un permis  
de conduire de plus de 3 ans ou qu'il soit jeune conducteur, y compris en conduite accompagnée) susceptible de  
transporter mon enfant avec son véhicule personnel dans le cadre des activités sportives du VHA  
– Villeurbanne Handball Association.

Cette décharge est valable pour la saison 2020/2021.

Fait à ....., le.....Signature du représentant légal  
(Précédé de la mention « lu et approuvé, bon pour décharge)

**VHA -Villeurbanne Handball Association**

Siège social: 98 rue Francis de Préssensé – 69100 Villeurbanne

**[www.villeurbanneha.fr](http://www.villeurbanneha.fr) / [contact@villeurbanneha.fr](mailto:contact@villeurbanneha.fr) / Tel. 09 52 46 98 18**

Association Loi de 1901 déclarée sous le n°691071123 - N° SIRET : 398 899 23700018- Code APE : 962C



**FFHANDBALL**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :  
Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

*dans ce cas :*

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1<sup>re</sup> infraction)

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.**

Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom du club :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94 046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ffhandball.fr

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



**FFHANDBALL**

Conformément à la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 publiée au JO le 8 décembre 2020

## Questionnaire de santé pour le licencié mineur

**Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :** il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es  une fille  un garçon

Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré(e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé(e) sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé(e) à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Tu te sens très fatigué(e) ?		
Tu as du mal à t'endormir ou te réveilles souvent dans la nuit ?		
Tu sens que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Tu te sens triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Tu ressens une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
<b>Question à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il mort subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



**FFHANDBALL**

## QUESTIONNAIRE DE SANTÉ POUR LE LICENCIÉ MINEUR

Dans le cadre de la demande de ma licence auprès de la FFHandball \*, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé ci-après.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite ma licence.

J'ai répondu **NON** à  
chacune des rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite le renouvellement  
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé  
que je dois produire à mon  
club un certificat médical  
datant de moins de 6 mois et  
attestant l'absence de  
contre-indication à la pratique  
du handball*

Nom et prénom du licencié mineur :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

**Attestation du représentant légal :**

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

\* Questionnaire applicable dans le cadre d'une création ou d'un renouvellement de licence uniquement lorsque le licencié est mineur.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047  
94046 CRÉTEIL Cedex

T. +33 (0)1 56 70 72 72  
F. +33 (0)1 56 70 73 00

ffhb@ffhandball.net  
www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



## FFHANDBALL

### Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,  
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport  
Renouvellement de licence d'une fédération sportive  
Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

<i>RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.</i>		
<b>Durant les douze derniers mois :</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>À ce jour :</b>		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		



**FFHANDBALL**

## ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball *(ne concerne que les licenciés majeurs)*

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune  
des rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je transmets  
la présente attestation  
au club au sein duquel  
je sollicite le renouvellement  
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou  
plusieurs rubriques du  
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé  
que je dois produire à mon club  
un certificat médical datant de  
moins de 6 mois et attestant  
l'absence de contre-indication  
à la pratique du handball*

**Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#).**

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



**FFHANDBALL**

# CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour  M.  M<sup>me</sup>

né(e) le (jj/mm/aaaa) :

**et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir.**

Date (jj/mm/aaaa) :

**Signature et tampon du praticien**  
*obligatoires*

*Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonyme :*

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | [ffhb@ffhandball.net](mailto:ffhb@ffhandball.net)  
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | [www.ffhandball.fr](http://www.ffhandball.fr)

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
**Probité – Honorabilité des encadrants**  
(Licencié FFHandball)

Dans le cadre de l'engagement fédéral visant à renforcer son dispositif de prévention des déviances, notamment sexuelles et de protection de l'intégrité des pratiquants,

**Je soussigné(e)** [*Nom de naissance et Prénoms* \_\_\_\_\_]

**né(e) le certifie** \_\_\_\_\_

- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative qui contreviendrait à l'exercice d'une activité sociale d'encadrement au sein de la Fédération française de handball (club, comité, ligue, fédération) ;
- avoir été informé(e) que les articles L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport prévoient que les activités d'éducateur sportif ou d'exploitant d'un EAPS (dirigeant d'association notamment) sont interdites aux personnes qui ont fait l'objet d'une condamnation pour crime ou certains délits.

**Je reconnais avoir été informé(e) par la FFHandball que :**

- dans le cadre de ma licence auprès de la FFHandball, la présente attestation est un préalable obligatoire et nécessaire pour l'obtention de la mention « encadrant »<sup>1</sup> ;
- la mention encadrant attachée à ma licence peut donner lieu à un contrôle auprès du FIJAISV (Fichier juridique automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) du ministère de la Justice ainsi que du bulletin n° 2 du casier judiciaire. À ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la Fédération aux services de l'État au sens de l'article L.212-9, L. 212-1 et L. 322-1 du code du sport<sup>2</sup>.

Fait le \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Signature [*cliquez sur l'icône ci-dessous pour importer votre signature*]

<sup>1</sup> Une mention « encadrant » peut être accordée, au titre d'une saison sportive, à toute personne titulaire d'une licence « pratiquant », « dirigeant » ou « blanche », valablement qualifiée et en cours de validité. Cette mention est délivrée après production d'une attestation sur l'honneur signée par le licencié demandeur, par laquelle il s'engage à respecter les règles de probité et d'incapacités fixées par l'article L. 212-9 du code du sport.

<sup>2</sup> Autorisés par le code de procédure pénale à consulter le bulletin N° 2 du casier judiciaire et le FIJAIS, les services de l'État sont en mesure de vérifier l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ou des exploitants d'établissement.